

MAIRIE d'ANTULLY

1 Place du 11 novembre 1918

71400 ANTULLY

☎ 03 85 54 71 12

mairie-antully@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal

31 mai 2024

Etaient présents : LAUFERON Patrick, BERGER Michaël, DEVELAY Franck, DADA Coralie, DUCREUX Géraldine, FLACELIERE Murielle, GAUTHEY Agnès, GIRARD Lionel, LEBEAU Roland, PERRAUDIN Franck,

Absents/excusés : BROCHOT Alain, LUC Frédérique (pouvoir à Agnès GAUTHEY), MANIAS Virginie

Secrétaire de séance : Géraldine DUCREUX.

La séance est ouverte à 20H00

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2024

Approbation du PV à l'unanimité.

2) Elections européennes 09 juin 2024

Le planning est communiqué pour l'organisation des bureaux de vote.

Le bureau de vote se tiendra à la salle des associations afin de permettre la location de la salle des fêtes.

3) Demande de subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)

Suite à la visite de contrôle du district réalisée tous les 10 ans pour le renouvellement de l'agrément du stade Roger GEREAU, des travaux sont nécessaires pour la mise en sécurité du site.

Les 2 terrains seront référencés.

Le montant prévisionnel des travaux, à savoir, changement de la main courante, pose de deux portails et un portillon et surélévation de la hauteur des buts s'élève à 49 325,03 euros.

Ce projet bénéficie déjà de deux subventions :

- DETR 2024 : 30 % : 14 797,50 €

- Appel à projet départemental 2024 : 25 % : 12 331,25 €

A l'unanimité, le conseil municipal valide ces travaux et autorise le Maire à effectuer une demande de subvention Fonds d'Aide Football Amateur

4) Décisions budgétaires modificatives

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à des modifications budgétaires.

Il est proposé au conseil municipal le transfert de crédits dont le détail figure dans les tableaux ci-après.

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Compte 2151 Réseaux de voirie		11 250,00 €
Compte 2152 installations de voirie		7 833,00 €
Compte 2157 Matériel et outillage technique		21 350,00 €
Compte 2132 Constructions bâtiments privés		1 287,44 €
Compte 2182 Matériel de transport	41 720,44 €	

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2132 : Constructions bâtiments privés	8 700,00 €	
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	8 700,00 €	
D 2132 : Constructions bâtiments privés		1 287,44 €
D 2132 : Constructions bâtiments privés		8 700,00 €
D 2182 : Matériel de transport	1 287,44 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 287,44 €	9 987,44 €

Décisions budgétaires modificatives approuvées à l'unanimité.

5) Assujettissement à la TVA du budget principal pour la location du local commercial

L'assujettissement à la TVA pour ce local permettra de récupérer la TVA sur les travaux et aménagements éventuels. En revanche, la commune devra acquitter une TVA sur les loyers perçus.

Cette demande devra faire l'objet d'une demande auprès du Service des Impôts des Entreprises.

Un avenant au bail devra être signé pour que les loyers soient soumis à la TVA.

A l'unanimité, le conseil municipal opte pour l'assujettissement à la TVA du local commercial situé 14 rue du 19 Mars 1962.

6) Fête patronale

Prochaine réunion lundi 03/06/2024 avec les associations.

Horaires : ouverture 11h00 fermeture 01h00

Marché de producteurs à 17h00

Présentation de la communication réalisée grâce à l'aide de Coralie DADA.

Matériel et intendances : présence des agents le vendredi pour récupérer le matériel et installer les chapiteaux de la buvette et du concert.

Installation le vendredi, samedi matin et démontage le dimanche matin.

Le parquet sera livré et installé le jeudi 04/07.

Le planning pour la vente des jetons sera communiqué en amont.

7) Informations diverses : travaux, agents communaux, ...

Travaux école : La cuve de l'école a pris l'eau ; il a fallu faire vider la cuve, la tester => plus d'étanchéité.

Une nouvelle cuve de 2 000 litres raccordée à la chaudière a donc été installée.

Travaux à finaliser : local pour protéger et sécuriser + dégazage de l'ancienne cuve.

Question posée : pourquoi ne pas changer le mode de chauffage ?

Il a fallu gérer la panne en urgence étant donné les conditions météorologiques (école + locataires).

Une étude approfondie devra être menée sur le sujet du chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux.

Couverture buvette stade à réaliser délai minimum 3 semaines budget 650€

Ressources humaines : en raison de l'arrêt prolongé d'un agent communal, un autre agent technique a été recruté pour 2 mois. Son contrat débute à compter du lundi 2 juin 2024.

Secrétariat : Suite au départ de Mme Faure, madame Joly a signé un contrat jusqu'au 30 juin 2024. Une prolongation de ce contrat est possible.

Inauguration du lavoir le lundi 24 juin à 19H00 : à cette occasion, une plaque en hommage à Bruno Segond, 3^{ème} adjoint sera dévoilée. La communication sera faite sur la page Facebook de la commune et sur panneau pocket. Un courrier sera également distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Cérémonie commémorative de l'appel du Général De Gaulle aura lieu le 18 juin à 10H00 en présence de la classe de CM1-CM2 de l'école d'Antully.

8) Retour des commissions

Affouages : décalés à fin juin compte tenu des conditions climatiques.
Commission bois mardi à 18H00.
Parcelles de foin à attribuer en cours

Voirie : Agnès Gauthey a fait le tour des routes de la commune pour voir les travaux à réaliser.
La commission s'est réunie pour mise en œuvre du point à temps : Route de l'Etang de Porleux, Impasse aux Baumes, Rue du cimetière, Ruée, Route du champs Terrien. Route des Saugies
Des panneaux sont à commander.

Attractivité : la commune pourrait accueillir un bal monté (ancien Rock aux Bizots) pendant 2 week-ends au stade Roger Géreau.

Le samedi soir = cible jeunes

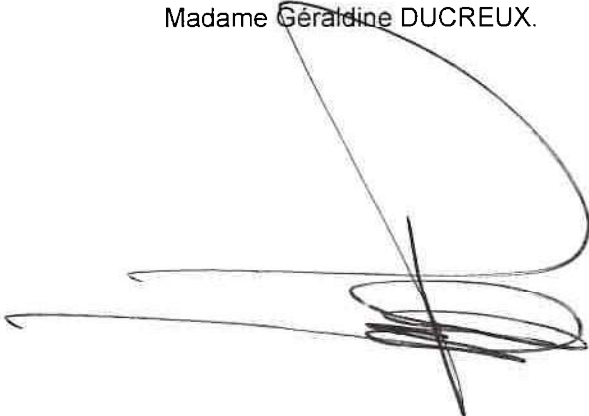
Le dimanche = cible danseurs de tous âges

Les associations et/ou les commerces de la commune (Marie Boissy) pourront proposer de la restauration sur place.

Une association de HIP HOP vient de s'installer sur la commune ; elle proposera des cours à la salle des associations le samedi après-midi à partir de septembre.

La séance est levée à 21H50

La Secrétaire de séance,
Madame ~~Géraldine~~ DUCREUX.



Monsieur le Maire,
Patrick LAUFERON

